

Plaisance cédée au privé

Depuis quatre ans que Philippe Guyot et son équipe sont aux commandes, nous constatons l'abandon du territoire aux investisseurs privés.

L'équipe majoritaire prétend que "*la commune est pauvre et n'a pas les moyens, ni les compétences, pour porter des projets ambitieux*", qui pourraient être passionnants pour les citoyens et les services de la mairie. Pourtant le maire se félicite d'avoir un budget sain et équilibré malgré le manque d'investissements. En 2023, une hausse des impôts locaux de 16,22 % a permis à la commune d'augmenter significativement sa cagnotte qui se monte aujourd'hui à 12 millions d'euros de réserves. Dommage que cet argent, qui dort sur les comptes de la mairie, ne soit pas affecté à la réalisation de projets pour la ville.

Pourtant nous sommes persuadés qu'un projet citoyen sur les énergies renouvelables comme celui initié par le SICOVAL au sud-est de Toulouse (et les exemples ne manquent pas) ferait écho auprès des agents de la mairie et de la communauté de communes car les compétences, nous les avons en interne ! Au lieu de mouiller sa chemise à mettre en place un programme enthousiasmant, l'équipe majoritaire se décharge de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les parkings, au profit d'une entreprise privée qui revendra l'électricité produite sur le territoire communal à prix fort. Pourquoi ne pas utiliser cette énergie verte pour alimenter les bâtiments municipaux ? Pendant quatre ans, l'équipe du maire n'a rien fait et elle se dit maintenant incapable de gérer le projet dans des temps raisonnables.

C'est malheureusement sa philosophie d'abandonner la gestion de la ville à des entreprises, concentrées sur leurs intérêts particuliers plutôt que sur celui de la population.

Vous pensez qu'on exagère ? Les exemples ne manquent pas et nous désespèrent : les parcelles agricoles de la commune sont données à la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) qui va les gérer sans que personne n'ait un droit de regard sur ce qui sera fait ; la maison Guitard, patrimoine communal, est vendue à un opérateur privé pour construire une résidence sénior de luxe imposante ; la Sabla, dont l'aménagement se fera sans la commune puisqu'elle a délégué à l'ARAC (Agence régionale aménagement construction) le soin de s'en occuper ; le projet de Maison de santé, que le maire soutient, accueillera des professionnels exerçant en libéral avec toutes les dérives que cela entraîne sur le prix des consultations et l'exclusion de patients peu solvables ; la cantine est sous-traitée par une entreprise de l'agrobusiness...

Le manque d'ambition criant de cette équipe est affligeant et ferait de Plaisance une ville dortoir, s'il n'y avait pas un tissu associatif dynamique, qui ne compte pas sur les élus majoritaires pour faire vivre la commune.

L'équipe Plaisance Citoyenne
www.plaisance-citoyenne.fr